



PRÉFET DE LA DRÔME

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Valence, le 18 septembre 2023

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

VIGILANCE ORANGE ORAGE : FORTES PLUIES STATIONNAIRES ET CRUES DANS LE NORD DU DÉPARTEMENT

Point de situation 12h45

Depuis 10h15, de fortes pluies s'abattent dans le secteur de Saint-Vallier, rivière le Bancel, qui couvre notamment les communes d'Anneyron, Andancette, Saint-Sorlin-en-Valloire, Saint-Martin des Rosiers, Albon, etc.

Le préfet de la Drôme a activé le centre opérationnel départemental (COD) pour suivre la situation.

Le SDIS mobilise à ce stade une centaine de sapeurs-pompiers.

Trois postes de commandement avancés (PCA) sont activés à Saint-Vallier, Anneyron et Châteauneuf-de-Galaure. Ils regroupent 24 communes.

13 communes concernées par cet épisode ont activé leurs plans communaux de sauvegarde (PCS) : Anneyron, Albon, Saint-Sorlin, Saint-Vallier, Châteauneuf-de-Galaure, Laveyron, Beaussemlant, Moras, Saint Barthelemy de Vals, Saint-Jean-de-Galaure, Ponsas, Clérieux, Mureils.

Depuis le début de l'épisode, 130 interventions sont dénombrées dont la moitié sont en cours. Aucune victime n'est à déplorer.

Plusieurs routes départementales sont fermées ou inaccessibles car inondées. Pour suivre la situation :

<https://inforoutes.ladrome.fr/adws/app/daff9132-4ccc-11e6-b100-0dc599158759/index.html>

La RN 7 est coupée préventivement au niveau de Tain l'Hermitage dans le sens sud-nord.

L'A7 est impactée par des ralentissements autour des PK 44 et PK 49 dus à des coulées de boues sur les bandes d'arrêt d'urgence et la première voie.

Le préfet de la Drôme demande aux usagers de la route de différer au maximum leurs déplacements sur le secteur et de respecter strictement les consignes des forces de l'ordre.

Par ailleurs, les consignes en vigueur pendant la vigilance orange, en cours depuis 6h00 ce matin, restent absolument applicables :

- Limiter les déplacements
- Se mettre à l'abri
- Ne pas s'engager à pieds ou en voiture, sur une voie immergée

Cabinet du Préfet

Service départemental de la communication interministérielle

Tel : 07 85 77 63 10 – 06 77 18 96 78

Mél : pref-communication@drome.gouv.fr



Préfet de la Drôme



@Prefet26

- Mettre en sécurité les biens susceptibles d'être endommagés
- Surveiller la montée des eaux
- Débrancher les appareils électriques
- Prévoir des moyens d'éclairage de secours et une réserve d'eau potable
- Ne pas descendre dans les sous-sols
- S'éloigner des cours d'eau et rejoindre un point haut

Les services de l'État sont pleinement mobilisés notamment pour veiller à la sécurité des usagers de la route, des publics scolaires et des personnes les plus vulnérables.

Les enfants sont en sécurité dans les établissements scolaires. Les parents sont informés de l'évolution de la situation afin d'organiser le moment venu le retour au domicile. Il convient d'attendre les consignes des autorités.

Le COD est en lien constant avec les communes impactées pour des points de situation réguliers.

Cabinet du Préfet

Service départemental de la communication interministérielle

Tel : 07 85 77 63 10 – 06 77 18 96 78

Mél : pref-communication@drome.gouv.fr



Préfet de la Drôme



@Prefet26